



Statuts juridiques pour une création d'entreprise

Par **alexandra mir**, le **11/03/2011** à **22:01**

Bonjour, rnAvec un membre de ma famille nous avons pour projet de nous associer pour créer un institut de beauté et souhaiterions avoir plus d'informations au sujet des statuts:rn- Serait-il plus avantageux pour nous de créer une SARL sachant que la personne avec qui je veux m'associer est déjà sous le régime de l'autoentreprise?rn- 2 autoentrepreneurs peuvent-il s'associer?rnPar avance merci

Par **edith1034**, le **12/03/2011** à **09:10**

bonjour,rndeux autoentrepreneur peuvent s'associer dans le cadre d'une SEPnnpour tout savoir sur la SEPnhttp://www.fbIs.net/SEP.htmrnPour un fonds de commerce, une SARL est plus simplernnpour tout savoir sur la SARLnhttp://www.fbIs.net/SARLINFO.htmrnOu une SAS plus souple de gestionrnnpour tout savoir sur la SASrnhttp://www.fbIs.net/sasinfo.htm